

**BULLETIN  
MUNICIPAL  
DE PARISOT  
N° 41**

**81**

**JUILLET 1997**

**PARISOT**

**AU CONSEIL MUNICIPAL**

- 9 JANVIER 1997 -

**Office du tourisme de Lisle-sur-Tarn :** - L'Office du tourisme de Lisle-sur-Tarn géré par le SIVOM en PAYS LISLOIS, dont est membre la commune de Parisot, a besoin d'un agent à temps incomplet. Le Président du SIVOM sollicite les maires des communes membres, pour une participation au financement du salaire de cet agent. Le Conseil Municipal refuse la participation de la commune de Parisot à ce financement.

- 9 MARS 1997 -

**Vote des 4 taxes :** - Le Conseil Municipal vote les taux applicables aux 4 taxes locales, avec une augmentation de 2%, sur les 3 premières taxes soit :

- Taxe d'habitation : 8,19% (précédent : 8,03%)
- Foncier bâti : 15,00% (précédent : 14,71%)
- Foncier non bâti : 59,80%,  
(précédent : 58,67%)
- Taxe professionnelle : 13,92%  
(précédent : 13,92%)

**Adhésion C.A.U.E. :** - La commune de Parisot décide d'adhérer au C.A.U.E., organisme de Conseil sur l'Architecture, l'Urbanisme, et l'Environnement.

**Questions diverses :** - Une réflexion sur le projet d'aménagement du garage attenant à la salle des fêtes est envisagée en collaboration avec le C.A.U.E. du Tarn, cette réflexion devra tenir compte de l'étude des besoins.

- 10 AVRIL 1997 -

**Vote des comptes administratifs 1996 et affectation des résultats :**

- Service Assainissement de la commune de Parisot : Excédent de fonctionnement = 8 924,72 F., cette somme sera reprise à la section de fonctionnement, sans affectation à la section d'investissement.
- Centre Communal d'Action Sociale : Excédent

de résultat de fonctionnement = 9 438 F., cette somme sera reprise à la section de fonctionnement sans affectation à la section d'investissement.

- Commune de Parisot : La section d'investissement présente un déficit de 391 729 F. La section de fonctionnement présente un excédent de 1 094 712,52 F. Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 391 729 F. à la section d'investissement, et le solde de l'excédent soit la somme de 702 983,57 F. sera repris à la section de fonctionnement.

**Lieux-dits :** - Le Conseil Municipal est saisi d'une demande de changement de nom de lieu-dit. Par souci d'intérêt général, lors de l'installation des panneaux de lieux-dits, le Conseil Municipal dans son ensemble a décidé d'utiliser les nominations définies par le cadastre, sans tenir compte des noms donnés à leur maison par divers propriétaires. Le Conseil Municipal décide que cette décision de principe reste maintenue, en accord avec les services du cadastre qui, interrogés à ce sujet, ont donné une réponse défavorable aux changements des noms de lieux-dits.

- 5 JUIN 1997 -

**Renouvellement du mobilier et matériel cantine :** - Il est décidé l'achat d'un fourneau, d'une hotte aspirante, d'un combiné mixer fouet et d'une table de travail inox, pour l'équipement de la cuisine, et de tables et chaises pour la salle des repas. La dépense totale est de 29 855 F. T.T.C. pour le mobilier et de 44 358 F. T.T.C. pour l'équipement.

**Syndicat mixte AGEDI :** - L'Association de Gestion et de Développement Informatique (AGEDI) à laquelle adhère la commune de Parisot, change de forme, pour des raisons juridiques, et devient AGEDI Syndicat mixte. Le Conseil Municipal approuve les statuts, renouvelle son adhésion, et nomme un délégué : M. Jean-Louis PÉLISSOU.

**LE MOT DU MAIRE**

*Le ton de mon propos, en ce mois de juillet 97, sera celui de la satisfaction.*

*En effet, un récent décompte de la population de notre commune, fait apparaître que le nombre d'habitants est passé de 510 au dernier recensement à 575 à ce jour.*

*Ce nombre n'est évidemment pas définitif puisque de nouvelles constructions se terminent et que d'autres sont en projet. La commune participe elle-même à cet élan d'urbanisation puisque des études sont commencées pour l'implantation du lotissement communal, près du tennis.*

*Tous ces projets laissent à prévoir, bien évidemment l'augmentation de la population en âge scolaire, augmentation qui permettra le maintien de notre école, à laquelle nous sommes si attachés.*

*L'extension des constructions sera toutefois, à l'avenir, conditionnée par la carte d'aptitude des sols, établie pour l'installation d'un réseau d'assainissement conforme aux directives qui devront être appliquées en 2005. Le respect de ces directives sera l'élément majeur dans l'établissement de la nouvelle carte communale.*

*Donc beaucoup de projets, beaucoup de travail pour l'équipe municipale, qui s'attachera à prendre ses décisions dans le respect de chacun et le souci du bien commun.*

Y. VALAX

**Centre aéré :** - Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de réclamation concernant le centre aéré de Parisot. Le Conseil Municipal unanime décide qu'il ne sera pas fait obstacle à l'existence du Centre Aéré, qui répond à une forte demande des familles, et dispose de toutes les autorisations et assurances nécessaires pour fonctionner dans de bonnes conditions.

**Travaux mur de soutènement de la salle des fêtes :** - L'entreprise BOUSQUET de Montans réalisera les travaux du 15 au 21 juin, pendant cette période, la salle des fêtes devra être fermée.

**Divers :** - Le Conseil Municipal est invité à assister à la réunion d'information sur la carte d'aptitude des sols à l'assainissement, qui aura lieu le mardi 10 juin 1997 à 9 heures.

L'étude de faisabilité concernant les travaux de l'église de Parisot est en cours de réalisation, Monsieur TORTOUIN architecte des bâtiments de France devrait prochainement en faire la synthèse.



**GRILLADES LE 16 AOÛT 1997**

## AU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

**Divers (suite) :** La demande faite par la gérante de l'agence postale de Parisot auprès du Conseil d'Etat afin de faire annuler le jugement du Tribunal Administratif en date du 10 mai 1990, est rejetée. Elle a exercé les fonctions de gérante d'une agence postale sous le seul contrôle de l'administration des PTT. L'indemnité que lui accordait la commune ne lui a pas conféré la qualité d'agent communal. La demande faite par la commune de remboursement des frais engagés par elle pour sa défense est rejetée également.

- 19 JUIN 1997 -

**Carte aptitude des sols à l'assainissement :** M. YECHE donne un rapide compte rendu de la situation des assainissements autonomes et collectifs de la commune, suite au rapport de l'entreprise SIEE, chargée d'établir la carte d'aptitude des sols à l'assainissement. Le constat est mauvais, l'assainissement collectif comporte beaucoup d'anomalies ; rejets directs dans le ruisseau et dans les fossés, intrusion de racines dans les canalisations, mauvais écoulement des eaux. Pour l'assainissement autonome, les résultats extraits des réponses aux questionnaires distribués en novembre 96, montrent que 80 à 90% des habitations sont dotées d'un prétraitement (fosse septique) mais pas de traite-

ment. L'aptitude des sols sur la commune présente un contexte extrêmement défavorable ; sol imperméable, présence d'hydrographie (nappes souterraines) dans tous les sols. La loi sur l'eau impose que l'ensemble des pollutions domestiques et industrielles soient traitées à l'échéance de 2005. Le Maire est responsable de la police de l'eau et de l'assainissement, il doit contrôler la conception et le fonctionnement des assainissements autonomes et collectifs. Tout cela implique une politique réfléchie et coordonnée de l'urbanisation de la commune.

**Carte communale :** - Suite aux indications données sur l'assainissement, le Conseil Municipal examine les demandes d'extension à la carte communale, et étudie les possibilités secteur par secteur. Le Conseil Municipal remercie les services de la Direction Départementale de l'Équipement pour les conseils donnés, et sollicite une nouvelle réunion avant de prendre une décision définitive sur les secteurs à urbaniser.

**Démolition poste P1, et mise à disposition de terrain :** - Le Conseil Municipal autorise la démolition du poste transformateur P1 situé sur le bord de la départementale 87, dans le village, et cède à EDF, le terrain nécessaire à l'implantation d'un nouveau poste socle, sur le chemin rural allant à l'ancienne décharge publique.

## NOS PEINES

- Nous avons omis dans notre dernier bulletin de signaler le décès de M. DORIO, beau-frère de M. AUZIAL, décès survenu le 25 août 1996 à Seysses.

- M. GIBERT André, qui a séjourné quelque temps dans la commune et avait de la famille à "La Pimpe", a été inhumé le 4 mars 1997 à Parisot.

- M<sup>me</sup> Geneviève LAMBLIN, mère de Jacqueline SZARINDAR qui anime les cours de gymnastique et fait le catéchisme, a été inhumée à Vichy le 3 avril 1997.

- M<sup>me</sup> Juliette FRAUCIEL, belle-sœur de Mme Frauciel qui a si longtemps animé l'Amicale des Aînés, décédée à l'âge de 89 ans à Lanta.

- M<sup>me</sup> Thérèse GESNOT, 48 ans, domiciliée à Portet, décédée accidentellement sur l'autoroute au lieu dit Le Breil, le 11 mai 1997.

- M<sup>me</sup> GARDELLE, mère de Maître Gardelle, résidant au lieu dit "Aviral" à Parisot, notaire à Lisle-sur-Tarn, décédée le 13 juin à l'âge de 73 ans.

- M<sup>me</sup> Marguerite GALINIER, qui a longtemps habité en face de l'ancienne épicerie, décédée à l'âge de 70 ans et inhumée à Parisot le 23 juin 1997.

- Adjudant CALVIGNAC, gendarme à Lisle-sur-Tarn, décédé accidentellement à l'âge de 53 ans le 18 juin 1997.

*Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances.*

## FESTIVITÉS

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Le soleil avait déserté le ciel, mais il avait trouvé refuge dans la salle des fêtes et dans le cœur des participants. Car ce fut chaud, très chaud ... ! Danses africaines, tambours avec "les Bidonneux", les "Top Boys" qui déchâinèrent les cris de leurs fans. N'oublions pas le groupe de tout jeunes musiciens, de 7 à 12 ans, qui avaient mis à profit leurs apprentissages en stage de percussion, les parents d'élèves en chorale, le cours de danse de la MJC de Lisle-sur-Tarn et les nombreux chanteurs et chanteuses qui honorèrent la chanson française. La soirée se prolongea tard dans la nuit.

Félicitations aux jeunes animateurs et organisateurs de cette fête dont on se souviendra avec plaisir.

### FOIRE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, maintenant, la foire de Parisot rassemblera tous les producteurs et commerçants de la commune, ainsi que tous les habitants parisotains qui veulent y participer (vide-greniers, occasions, etc...).

Parallèlement, aura lieu à la salle des fêtes l'exposition photographique sur le territoire de l'intercommunalité, du 9 au 11 novembre in-

## BIENVENUE ...

Il nous faut tout d'abord réparer un sérieux oubli, qui n'est pas dû, nous l'affirmons, à l'indifférence, mais à la difficulté de se remémorer tous les nouveaux arrivants.

- Donc début 1996, se sont installés à "la Maisonnenque" Michel et Anne-Marie DENAT et leurs deux enfants, Jonathan et Michaël. Nous leur souhaitons, avec du retard, mais bien sincèrement, la bienvenue à Parisot.

- Patrick et Patricia VANDENKOORNHUYSE ont emménagé grand'rue au village avec leurs deux filles Marie et Mélodie.

- Jean-Michel et Christiane RIGO se sont installés à "La Palissade" (maison Lagrèze).

- Lydie IVRY et Norbert PÉREZ, ainsi que Nicolas et Alexandre ont établi leur demeure au "Bousquet" (maison Ginestes).

- Marie-Pascale et Jean-François COLIN ont emménagé à "Janicou" (maison Rossic) avec leurs deux enfants Boris et Léo.

- Isabelle CAPELLE et Alain BERTHOMIEU ont élu domicile au "Vigné" (maison Telle).

- Quant à Daniel SCHAAD et Edith REIBE, ils ont emménagé au "Gouiré" (maison Van Ham) et se sont mariés le 21 juin.

- Nous avons également appris l'arrivée de M. et M<sup>me</sup> Michel CUENCA au "Caussé" (maison Boszodj).

## NOS JOIES

### CARNET ROSE

- Le 27 mai, un petit Guillaume est venu égayer le foyer de M. et Mme LOPEZ (maison Chamayou).

- Le 21 mai, Morgane est née au foyer de Luc THÉMIOT et Nadia MADANI. Alain THÉMIOT a ainsi obtenu son premier grade de grand-père.

- Le 10 avril, Loïc HEMERY a eu une petite sœur, Léa. Son papa Gilles Hemery et sa maman Linda Taboni sont très heureux (Le Bousquet).

- Le 6 juin, une petite Marie est arrivée au foyer de Philippe et Sylvie BOUTONNET, qui est la fille de Claude Rolland, au village.

*Nous adressons tous nos vœux de prospérité aux jeunes enfants.*

## LES GRILLADES

Elles auront lieu le 16 août à 20 h.30 à la salle des fêtes.

Les nouveaux arrivants à Parisot sont chaleureusement invités à se joindre aux habitants de la commune, pour partager ce convivial repas préparé et servi par l'équipe municipale et terminer avec eux la soirée par un bal. Ils pourront ainsi faire la connaissance de leurs nouveaux concitoyens et apprécier l'atmosphère sympathique de notre village.

# LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cette année, la Fédération de chasse nous a attribué un troisième bracelet pour le chevreuil.

Nous avons décidé de renforcer la sécurité et la surveillance du territoire chassable.

De nouveaux panneaux "supplémentaires" seront implantés.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**, suivie d'un Vin d'Honneur, se déroulera le **Dimanche 03 août 1997 à 10 h. à la salle des fêtes :**

### ORDRE DU JOUR

- Bilan annuel et financier
- Règlement intérieur
- Chasse Grand Gibier
- Questions diverses

Cette publication tient lieu d'invitation.

Le Bureau

## CÔMITÉ DES FÊTES

L'ambiance et la foule étaient au rendez-vous le 12 mars pour la soirée disco que les jeunes nouveaux membres du comité avaient mise sur pied. Des cadeaux ont été distribués aux participants et l'animation a été brillamment assurée par Clément de Montleau. Dommage que la fin de la soirée ait été gâchée par quelques individus. Mais nous avons retenu la leçon et dans l'éventualité d'une nouvelle soirée, nous prendrons nos dispositions.

La traditionnelle fête de Pentecôte a également été très réussie, même si le samedi a été très arrosé. Cela n'a pas empêché le public, toujours aussi nombreux, de venir de toute la commune et des alentours pour s'amuser avec nous. La foule avait été attirée par le programme attrayant que nous vous avons concocté avec différentes soirées dansantes et des concours de pétanque et de pêche. Le comité est heureux de constater que notre fête de Parisot remporte autant de succès. Cela lui prouve, s'il en était besoin, que tout le travail que l'équipe fournit tout au long de l'année pour animer le village n'est pas inutile. Tous ceux qui voudraient se joindre à nous sont, bien sûr, les bienvenus.

Nous avons été ravis que vous appréciiez nos tee-shirts aux armes de Parisot. Nous les avons conçus de manière à ce que vous puissiez mieux identifier les responsables du comité lors des différentes festivités que nous organisons.

Merci également de l'accueil que vous réservez en grand nombre à nos fouaces. Le produit de vos dons contribue au financement de la fête qui, rappelons-le, est gratuite pour les Parisotins.

**GRILLADES LE 16 AOÛT 1997  
A 20 H.30**

## "JE M'ÉCLATE A PARISOT"

Une ou deux heures de gym hebdomadaires, que c'est bon ! De la corde à sauter aux cerceaux, en passant par les haltères, sans oublier les abdominaux si agréables à travailler ... que cela fait du bien de dérouiller son corps après une dure journée !

Outre cette activité régulière, qu'avons-nous fait cette année ?

Tout d'abord, vide-grenier et braderie du 11 novembre. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont si gentiment acheté des tee-shirts "parisotains" (et qui les portent).

3 soirées "jeux de société" ont amené, -chaque fois,- environ 35 personnes à la salle des fêtes pour jouer au tarot, au scrabble, au racing-déaemon, au monopoly, aux jeux de société pour enfants ... Tout cela autour de gâteaux ; ce fut très sympathique. A refaire lors des longues soirées d'hiver !

Mars a vu arriver le "Rallye Cathare". Un temps exceptionnel nous a permis de connaître l'histoire de notre région à travers des vestiges cathares. Qui peut oublier Ste Julianne ? et cette légende si tragique du Château de Berlan ? A l'année prochaine pour une nouvelle découverte ; nous essaierons d'accueillir plus de participants.

Nous avons partagé l'omelette pascale après une bonne randonnée de 10 km sur les hauteurs de Parisot. Merci à la famille Munoz qui nous a chaleureusement accueillis à cette occasion.

La soirée espagnole, prévue en mai, s'est transformée en "soirée années 60", aimablement et superbement animée par notre ami Clément. Fête très réussie, quoique moins fréquentée que la fête afro-antillaise de l'année dernière. Une douzaine de jeunes espagnols venus de la région de LA RIOJA ont apprécié l'ambiance de Parisot.

Bonnes vacances à tous et toutes et à la rentrée prochaine !

### Reprise des cours :

- Mercredi 10 septembre à 20 h.30 :  
Gymnastique d'entretien
- Jeudi 11 septembre à 15 h.30 :  
Gymnastique douce

### Communiqué :

Notre animatrice, Jacqueline, nous a ramené des Jeux Européens de Lyon, auxquels elle a participé de précieux conseils.

*"L'activité sportive, pratiquée 3 fois 1/2 heure par semaine ou 1 heure par semaine, améliore notre condition physique, nous permet, malgré les années qui passent, de garder et même d'améliorer notre potentiel santé.*

*Ainsi, une personne de 60 ans, pratiquant une activité régulière aura sensiblement la même forme physique qu'une personne de 40 ans sédentaire.*

*Faire un effort une fois par semaine, ça en vaut la peine, non ?"*

## TENNIS

### Faits divers :

**Arrestation sur le terrain de tennis de Parisot :** des sportifs de renom ont été surpris à jouer sans s'être acquittés de leur cotisation. Après avoir constaté que ce n'était qu'un simple oubli, les coupables ont été libérés.

Si cette anecdote vous fait penser à votre propre situation, souvenez-vous que le régime des cotisations est le suivant :

- 200 F./an / adulte.
- 120 F./an / ados et enfants,  
(moins de 18 ans).
- 400 F./an / famille, (parents + enfants de moins de 18 ans).

Le montant des cotisations est inchangé depuis 5 ans. C'est un choix délibéré de l'équipe des bénévoles qui font vivre le club ; nous ne pourrions continuer que si chacun fait l'effort de payer ce qu'il doit.

Vous pouvez vous adresser à la Mairie aux heures d'ouverture ou à :

- Marie-Claire DE MONTLEAU  
05.63.33.33.87
- Pascal NEEL

## THÉÂTRE

De nouvelles recrues, jeunes et enthousiastes, sont venues grossir les rangs du groupe de théâtre. Quel plaisir, mais aussi quel problème ! Comment donner à chacun un rôle, si petit soit-il, pour qu'il puisse s'exprimer sur scène ? La solution que nous avons adoptée a été de présenter deux spectacles :

Le 1<sup>er</sup> mars, cinq Vaudevilles, dont deux interprétés par Les Tréteaux de Lagrave ;

Le 31 mai, un Vaudeville et une fantaisie, pastiche d'une journée scolaire "Le Lycée Papillon".

Interpréter Labiche et Courteline est un réel plaisir et nous présenterons le 11 octobre une soirée entièrement consacrée à ces deux auteurs :

- "La Peur des Coups", "Gros Chagrins", "La Main Leste" et "Permettez, Madame".

Des projets de représentations hors de Parisot sont en train de prendre forme. Espérons qu'ils aboutissent.

Après quoi, nous préparerons le prochain spectacle pour 1998 ! en espérant pouvoir vous

# LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS (suite)

## R.P.I.

### PARISOT-PEYROLE

#### CARNAVAL

Le jour de mardi Gras, les enfants de Parisot et Peyrole étaient réunis pour partager les joies du carnaval : spectacle de magie, défilé dans les rues du village, danses et goûter.

Parents et amis des écoles étaient venus rire avec les enfants.

#### FIN D'ANNÉE

**Cycle I :** après un travail en classe sur la vie des abeilles, les enfants de la classe maternelle se sont rendus près de Puycelis visiter la miellerie du Moulin d'Olivery.

Ils ont également passé une demi-journée dans la forêt de Sivens où ils ont pu bénéficier de jeux éducatifs proposés par les ludothèques du Tarn et exposés dans la Maison de la forêt.

**Cycles II et III :** Le mardi 24 juin, les classes des cycles II et III se sont rendues à Cagnac Les Mines pour visiter le Musée de la Mine, reconstitution qui leur a permis de prendre conscience des conditions de vie au fond de la mine. La deuxième partie de la journée s'est déroulée à Albi : pique-nique à la base de loisirs de Pratgrausal, promenade dans le vieil Albi et visite du Musée Toulouse Lautrec pour certains.

Les enseignantes remercient l'Association des Parents d'Elèves qui a aidé au financement de ces activités. Les municipalités sont également remerciées pour leur participation active tout au long de l'année.

#### L'EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est partiellement renouvelée. M<sup>me</sup> RIBAUD Marie-Thérèse (Grande Section et CP) est remplacée par M<sup>lle</sup> BESSIERES Karine et Mme LINDLEY Viviane (CE1-CE2) par M<sup>me</sup> LECUYER Blandine.

Les enseignantes du R.P.I souhaitent à tous d'excellentes vacances et donnent rendez-vous aux enfants le jeudi 4 septembre.

## DANSE AFRICAINE

Emportées par l'enthousiasme de notre nouvelle animatrice, Jacky, nous avons décidé de programmer l'année prochaine des séances hebdomadaires qui se dérouleront alternativement avec percussionniste ou sans percussionniste.

Les séances auront lieu chaque lundi de 20 h.30 à 22 h. à la salle des fêtes.

#### Renseignements :

Nicole MILLIET 05.63.40.47.23

Nous vous attendons nombreuses pour de toniques et vibrantes danses au rythme du tambour.

## PARENTS D'ELÈVES

L'association cette année encore a multiplié ses actions, dans le souci d'apporter un plus à l'école et aux enfants :

- Vente de gâteaux à la foire du 11 novembre,

- Invitation du Père Noël,

- Loto,

- Soirée Belote,

- Participation à la fête de la musique,

- Ateliers cirque et théâtre proposés aux enfants ainsi que des stages de percussion et de cirque pendant les vacances, sans oublier la garderie du mercredi.

**ACTIVISME** ! que tout ça, nous direz-vous ! Peut-être, mais il a permis de reverser plus de 5 000 F. à la coopérative scolaire et de grossir le pécule qui aidera à financer une "classe transplantée" pour les C.M., l'année prochaine.

Si ce bilan est positif, nous déplorons tout de

même l'absentéisme des parents à la soirée belote qui s'est trouvée déficitaire, et le peu d'intérêt et de soutien que beaucoup portent à l'organisation de nos actions.

L'équipe s'épuise, au risque de s'essouffler. Pour que nos enfants puissent poursuivre une scolarité vivante dans nos villages, le soutien moral, physique, matériel et financier de tous les parents est INDISPENSABLE.

A méditer ... Bonnes vacances !

Le Bureau

**PS** - Un stage percussion pour adultes et ados sera organisé pendant les vacances de Toussaint à raison de 3 soirs après dîner.

#### Renseignements :

Catherine LEPELLET 05.63.40.30.31

**GRILLADES LE 16 AOÛT 1997  
A 20 H.30**

## A.D.M.R

**Vous êtes active et débordée ? L'un des vôtres est malade ? Vous êtes seul au foyer ?**

### L'ADMR VOUS SIMPLIFIE LA VIE QUOTIDIENNE

• *Un coup de main pour le ménage et l'entretien du linge ?*

• *Faire les courses et préparer les repas à votre place ?*

• *Quelqu'un pour garder les enfants le soir ou pour les accueillir le mercredi ?*

L'ADMR est là ! Ses services vous déchargent des tâches matérielles et vous libèrent l'esprit. Vous allez enfin concilier vie professionnelle et vie de famille.

**Vous êtes retraité ?**

### LA VIE EST BELLE AVEC L'ADMR !

• *Ménage, courses et préparation des repas : qui peut s'occuper de tout cela ?*

• *Un grand rangement ou des petites réparations s'imposent dans votre maison ?*

• *Des travaux de bricolage ou de jardinage à confier à plus expert que vous ?*

Ne cherchez plus ! L'ADMR vous propose un coup de main efficace et chaleureux. Vous gagnez en liberté et en douceur de vivre.

**Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes isolé ?**

### L'ADMR VOUS PROPOSE SES SERVICES "MAISON"

• *Bonjour ! Le partage des repas ou celui des médicaments, c'est chaque fois l'occasion de parler à quelqu'un.*

• *Comment allez-vous ? Des soins infirmiers et d'hygiène à la maison, c'est tellement mieux qu'une hospitalisation.*

• *Je suis là ... Une personne de confiance, qui veille sur vous, et même la nuit, c'est tellement rassurant.*

• *Allo, je vous écoute ... Un simple geste et vous serez immédiatement en relation avec nous. Une présence jour et nuit, c'est tellement sécurisant.*

Ces services sont payants. Mais vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées. Vous n'aurez pas de soucis avec les formalités administratives, l'association ADMR s'occupe de tout (URSSAF, fiches de paye ...) Et puis vous offrez du travail à quelqu'un qui n'en

#### ADMR de Parisot-Peyrole

- M<sup>me</sup> Cécile ALARI 05.63.33.33.36

- M<sup>me</sup> Suzette AUZIAL 05.63.33.73.19

- M<sup>me</sup> Josette MARRE 05.63.57.32.16

- M<sup>me</sup> Paulette RIEUNIER 05.63.58.43.26

M<sup>me</sup> Marie-Françoise 05.63.33.33.33

# SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL DE "PARISOT 81"

N° 41 - JUILLET 1997



## PARISOT FAIT TOILETTE ... SUITE

C'est au tour des bâtiments municipaux de se mettre au diapason.

Les locaux de la mairie ont revêtu de nouvelles tapisseries aux couleurs lumineuses ; des sièges confortables et élégants ont complété le décor dans la salle de la mairie et la salle du Conseil.

Quant à la cantine c'est un enchantement de couleurs : tables et chaises aux coloris gais et pimpants spécialement conçus pour l'aménagement des cantines scolaires, s'intègrent parfaitement au cadre de la salle de restauration. La cuisine va être également embellie par l'acquisition d'une cuisinière tout à fait adaptée à la restauration collective, ainsi que de matériel plus performant.

## 3<sup>E</sup> SAISON DE PLANTATION DE HAIES sur Parisot (et alentours)

Epoque : automne-hiver 1997-98

### Conditions de participation :

Toute personne dont la parcelle est sur 100 m. et plus en bordure de terrain agricole.

### Coût demandé au planteur :

3,00 F. de participation + 3,00 F. de caution\* par mètre linéaire + 150,00 F. d'adhésion pour 3 ans, à l'Association "Arbres et Paysages Tarnais", maître d'œuvre de l'opération.

\* La caution est remboursée au bout de 2 ans si les travaux de plantation et d'entretien ont été réalisés correctement.

### Coût total de l'opération :

De 35 à 40,00 F. par mètre linéaire comprenant notamment :

- 1 - Montage du dossier technique et financier,
- 2 - Fournitures (plants - plastique - collerettes),
- 3 - Travail du sol - plantation - entretien assurés par l'intéressé,

4 - Accompagnement - suivi sur 2 ans - visites techniques de terrain - démonstration assurés par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

### Aides financières conséquentes du :

- Conseil Régional de Midi-Pyrénées,
  - Conseil Général du Tarn
- et plus négligeable de la Fédération des Chasseurs.

### Date limite d'inscription :

**31 juillet 1997.**

### Renseignements et inscription : auprès du C.R.P.F.

La Milliassolle - Albi  
M. CAMPO Tél. 05.63.48.83.72  
ou de

Philippe DOUYERE à Parisot  
Tél. 05.63.40.42.64 (après 20 h.)

## LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS (suite)

### AMICALE DES AÎNÉS

Toujours active, l'Amicale continue de réunir les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois tous les beloteurs et Amis à la salle des fêtes. Signalons qu'au mois de juillet les rencontres se feront salle de la Mairie.

• Le 14 janvier, Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est réélu ; l'année se termine par un solde positif.

• Le 26 janvier, goûter et loto offerts par la municipalité. Nous remercions Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux pour leur chaleureux accueil et nous donnons une bonne note à ces dames qui savent si bien nous régaler.

• Les 16 février, 9 mars, 4 mai, 1<sup>er</sup> juin, thés dansants animés par Génération Accordéon de Briatexte (toujours un grand succès).

• 2 mars, traditionnel loto ; avec 15 parties au programme. Une bonne recette, qui nous permettra de faire fonctionner le Club.

• 5 avril, goûter de printemps. Agréable après-midi, animée par le théâtre de Parisot, avec au programme Labiche et Courteline. Nous remercions nos amis les comédiens de nous avoir si bien divertis et souhaitons qu'ils veuillent bien recommencer l'année prochaine.

• 11 mai, repas de l'Amitié. 68 personnes autour de nos amis de Peyrole, M et M<sup>me</sup> SÉ-GUR qui fêtent leur 65<sup>e</sup> année de vie commune. Nous leur souhaitons bonne santé et longue vie.

• 22 mai, sortie aux Gorges d'Héric dans l'Hérault. Une agréable journée dans un décor magnifique.

• 18 juin, visite des jardins des Martels, dans un décor paradisiaque : 2 500 variétés de fleurs et plantes s'offrent à nos yeux, pour notre plus grand plaisir. Au retour, tout le monde se désaltère au café de Parisot et commente ses impressions.

### Nos projets :

• 2 juillet, voyage à St Cirq Lapopie, grotte de Pech Merle, balade sur le Lot.

• 30 août, Pas de la Case.

• 12 octobre, 16 novembre, 9 décembre, thés dansants.

• Courant décembre, goûter de Noël.

Fier de ses 101 adhérents, le club peut enco-

**GRILLADES LE 16 AOÛT 1997  
A 20 H.30**

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN ET DADOU

## Commission "Animation-Culture"

### En Préalable :

La Commission "Animation-Culture" ne se réunit en commission plénière qu'une ou deux fois par an pour faire le point sur les réalisations et les nouveaux projets. Pour plus d'efficacité, des groupes de travail thématiques se sont formés (tels que le groupe "Histoire Locale", "Théâtre-cirque"), si les gens souhaitent s'impliquer, il faut qu'ils s'inscrivent aux groupes de travail voire qu'ils en créent.

### 1- RÉALISATIONS

#### - Panneaux d'affichage identifiés TARN ET DADOU :

Les communes qui le souhaitent disposent maintenant de panneaux d'affichage extérieurs fermés pour y afficher les informations des associations et les informations générales de la Communauté de Communes.

#### - Grilles d'exposition :

La Communauté de Communes a fait l'acquisition de 20 grilles d'exposition (hauteur 2.03 m, largeur 1.20 m).

Il est décidé d'une location pour les associations du territoire TARN ET DADOU qui souhaitent en disposer ; location par tranche de 15 jours : 50 F. pour 10 grilles.

#### - Calendrier des animations de l'intercommunalité :

Trois calendriers ont été réalisés en 1996 (mai - juin - juillet/août).

L'expérience a été abandonnée, faute d'informations suffisantes, d'organisation pour récolter l'information.

#### - Exposition photographique sur le patrimoine :

L'exposition photographique sur le patrimoine réalisée en 1996 continue à tourner sur les communes qui souhaitent l'accueillir. Elle sera à Parisot les 10 et 11 novembre prochain.

D'autre part, le groupe "Histoire Locale" a organisé deux animations le samedi 26 et dimanche 27 avril :

- à CADALEN, une exposition réunissant quelques centaines d'objets et d'outils d'autrefois, à laquelle était jointe l'exposition photographique sur le patrimoine des communes de TARN ET DADOU.

- à TÉCOU, une veillée-contée (contes à deux voix en français et occitan).

### 1- PROJETS

#### - Recueil photographique sur le XXème siècle du territoire TARN ET DADOU :

L'idée de réaliser un recueil photographique a été évoquée par le groupe Histoire ; pour l'instant il constitue une banque de données photographiques en collectant le plus de documents possible (des clichés de ces documents sont faits et les originaux sont rendus à leurs propriétaires).

#### - Autres pistes :

- proposition d'organiser une journée intercommunale de pétanque (amicale), ouverte à tout le monde.

Un petit groupe de travail est constitué pour y réfléchir, une première

---

## LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS (suite)

---

### FAMILLES RURALES

... Il était une fois *un petit village* qui ne se lassait pas de regarder ses enfants, rieurs et espiègles, dans la cour de l'école. Il en était très fier.

Les vacances approchant, *le petit village* se dit : "que vont faire mes enfants quand ils n'auront plus école ? Les vacances sont longues, certains ne partent jamais de chez eux, les parents travaillent ..."

La question posée, les bonnes volontés suscitées, les réponses trouvées, ainsi naquit le centre aéré, qui, au fil des années, égaye le mois de juillet dans *ce petit village* par ses jeux, ses chants, ses balades, et tous les vendredis soirs ses piques-niques sur la place, avec les familles, ouverts à tous.\*

Du 30 juin au 25 juillet, *le petit village* attend tous ses enfants de 3 à 13 ans pour passer des vacances super ...

L'équipe des animateurs  
du centre aéré

\* Si vous voulez partager un moment de convivialité, apportez votre pique-nique et votre couvert et venez vous joindre à nous en famille sur la place du village, tous les vendredis de juillet, entre 19 h.30 et 22 h.

Contacts : 05.63.40.47.09  
05.63.33.33.83

---

### PING-PONG

L'activité ping-pong reprendra le mardi 16 septembre.

Tous les mardis de 21 h. à 22 h. vous pourrez nous rejoindre pour une heure de détente et de sueé.

Pour tout renseignement, téléphonez à Patrice au 05.63.40.30.31

**GRILLADES  
LE 16 AOÛT 1997  
A 20 H.30**